



CONSIDÉRANT le départ de François Legault en tant que Premier Ministre;

CONSIDÉRANT que sa remplaçante, Christine Fréchette, n'a aucune légitimité populaire hors du soutien des membres payants de la CAQ;

CONSIDÉRANT que le nouveau gouvernement continuera les assauts réactionnaires contre la population du Québec, tout en continuant de se boucher les oreilles face aux demandes des masses;

CONSIDÉRANT l'assaut continu du capital sur les droits du travail et les droits sociaux par les gouvernement provincial et fédéral;

CONSIDÉRANT les assauts contre le droit syndical, tels que la loi 4 (anciennement PL-3 | Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail) et la loi 14 (anciennement PL-89 | Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out)

CONSIDÉRANT les assauts contre la liberté de manifestation, tels que la loi 7 (anciennement PL-13 | Loi visant à favoriser la sécurité et le sentiment de sécurité de la population et modifiant diverses dispositions) au provincial et le projet de loi C-9

CONSIDÉRANT l'appel à une journée d'action et de perturbation le 1^{er} mai, appelé par le CCMM, la CRUES, l'IWW, Désinvestir Pour la Palestine et d'autres groupes alliés à l'AGECVM

CONSIDÉRANT la signification du 1^{er} mai comme étant la Journée Internationale des travailleuses et des travailleurs, et les origines de celle-ci comme provenant de la lutte prolétaire;

CONSIDÉRANT l'implication populaire étudiante lors de la grève du 25 au 27 mars dernier, ainsi que la large implication à la manifestation du 27;

CONSIDÉRANT que la grève paye historiquement et paye encore aujourd'hui, tel qu'à l'UQAM où l'administration a fait des reculs face aux mobilisations étudiantes en mars;

CONSIDÉRANT les nombreux génocides en cours, et les génocides menacés par des puissances impérialistes

CONSIDÉRANT que l'impérialisme est intrinsèquement lié au capitalisme

CONSIDÉRANT la taille envisagée des contingents du premier mai et le bruit qu'ils feront;

CONSIDÉRANT que les masses font l'histoire et que ces mobilisations ont marqué, tout comme les mobilisations du 8 mars, et montré, le ras le bol populaire;



QUE l'AGECVM soit en grève le 1er mai dans la situation où un plancher de 15 autres associations étudiantes, syndicats, ou autres groupes se soit doté d'un mandat de grève pour cette journée

QUE, en cas d'atteinte du plancher et d'entrée en grève, l'AGECVM réclame la fermeture des blocs A, C et D du CÉGEP le 1er mai afin de permettre à toute la population du CÉGEP de participer aux actions et activités

QUE, considérant la fermeture totale du CÉGEP, aucun ateliers, locaux ou activités pédagogiques n'aient lieu, et ce, dans les blocs A, C et D, ainsi que sur les milieux de stages

QUE l'AGECVM réitère ses positionnements anticapitalistes et anti-austéritaires

QUE l'AGECVM exige la non reprise des cours affectés par la journée de grève

QUE l'AGECVM exige la fin des coupes, et exige que le CA du CVM réitère et publicise ses positions contre les coupes

QUE l'AGECVM appelle à la fin des lois liberticides, racistes et anti-populaires plus larges

QUE l'AGECVM appuie la manifestation du 1er mai et tous les contingents qui y participent, excluant les contingents envers lesquels l'AGECVM a un mandat de méfiance